



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 66 - février 2022

700 m²

C'est la surface
du prochain
équipement
polyvalent
Pyramide



ÉDITO

LES JOURS HEUREUX

Pendant que la ville gère avec rigueur son budget, réduisant sa dette tout en accompagnant au mieux les Vénissiens face à la crise sanitaire, la France voit arriver la fin du « quoi qu'il en coûte » qu'il va falloir payer. La campagne des présidentielles s'invite dans le débat budgétaire, les candidats de droite jouant au « toujours plus » de suppression de postes de fonctionnaires et de dépenses publiques.

Pourtant les rapports du Secours catholique, du Secours Populaire, de la Fondation Abbé Pierre dénoncent l'aggravation de la pauvreté pour des millions de personnes.

Certains parlent d'une croissance extraordinaire, 7% , en oubliant la chute de -8% en 2020 ! Mais selon le laboratoire sur les inégalités, 32 % de la croissance sont captés par les 10 % les plus riches. Les 1% des Français les plus riches ont vu leur patrimoine doubler pendant la crise sanitaire !

Certains n'espèrent rien des gouvernements. Pourtant, la France est riche de notre travail, de notre créativité. Rien ne nous oblige à accepter une France inégale du chacun pour soi et de la violence pour tous.

Nous sommes convaincus que la France a les ressources pour retrouver un travail pour tous, un bon salaire, une république sociale forte et respectée.

C'est pourquoi les élus communistes vous invitent à découvrir les propositions du candidat communiste à l'élection présidentielle, Fabien Roussel, le candidat des jours heureux.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

BUDGET 2022

Aujourd'hui en France, sept millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire pour vivre, soit 10% de notre population. Pendant que les habitants des villes populaires souffrent, d'autres s'enrichissent sans compter. Les cinq premières fortunes ont doublé leur richesse depuis mars 2020 : elles ont gagné 173 milliards d'euros. C'est environ ce que l'État a dépensé, pour faire face au Covid-19, en un an. Jamais peut-être, avons-nous vécu dans une société aussi inégalitaire, voilà pourquoi notre budget primitif 2022 est plus que jamais placé sous le signe de l'intérêt général, et de l'urgence sociale. A Vénissieux, entre 2019 et 2021, le nombre de foyers vénissiens au RSA a augmenté de 21% (26% pour l'ensemble de la Métropole) ! A ce titre, le montant des aides facultatives attribuées par le CCAS, est passé de 110.000€ à 155.000€, et nous venons de mettre en place de nouvelles aides, comme l'aide au paiement des frais de santé.

2,5 millions d'euros de la ville sont d'ores et déjà dédiés au CCAS. L'élaboration de nos budgets intègre des marges de manœuvre, pour faire face à des imprévus. On peut évaluer l'enveloppe financière allouée à cette crise sanitaire, à un peu plus de 4 millions d'euros pour la ville de Vénissieux.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, nous les augmentons de 1,3%, à hauteur de 96,9 millions d'euros. Cela signifie plus de services pour les Vénissiens car la solidarité s'inscrit dans les périodes difficiles, comme les périodes plus courantes.

Notre budget 2022, c'est aussi une montée en puissance des dépenses d'investissement, avec un rythme annuel de 21 millions d'euros jusqu'à la fin du mandat, gage d'équipements rénovés et adaptés aux besoins de la population. Ces investissements viennent dessiner le proche avenir de notre ville en constante évolution. L'extension du groupe scolaire Jules Guesde, la Maison de l'enfance Max Barel, le nouvel équipement polyvalent Pyramide, la création d'un terrain extérieur de futsal, la rénovation du revêtement synthétique stade Laurent Gerin, sont au calendrier des principales opérations d'équipement. L'enfance, la jeunesse, la famille, le sport, la citoyenneté, la culture, autant de symboles des politiques de proximité et services publics, que notre majorité municipale incarne et défend.

Cette crise aurait dû être l'occasion d'ouvrir un vrai débat sur le rôle considérable des communes, et la réactivité des services publics de proximité. Mais à aucun moment, le gouvernement macroniste n'a changé son comportement. Il continue de réduire l'autonomie financière des communes, et d'en remettre en cause le principe fondamental de libre administration. C'est une façon de mettre sous tutelle, les politiques de proximité, et de les uniformiser, parfois même sous la menace de sanctions. Nous combattons cette dérive, qui va à l'encontre des intérêts des habitants, et qui affaiblit année après année, les services publics de proximité.

Michèle PICARD - Maire

AVIS SUR LA ZONE DE FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE) INTERDISANT LA CIRCULATION AUX VÉHICULES PARTICULIERS CRIT'AIR 5 OU NON CLASSÉS

Les objectifs d'une meilleure qualité de l'air sont partagés par tous. La mise en place de la Zone à Faible Émission (ZFE) concerne les arrondissements de Lyon, les périmètres de Villeurbanne, Bron et Vénissieux, situés à l'intérieur du boulevard Laurent Bonnevey, ainsi que la commune de Caluire-et-Cuire. Elle est déjà en application pour les poids lourds et véhicules utilitaires légers classés Crit'Air 5, 4 et non classés.

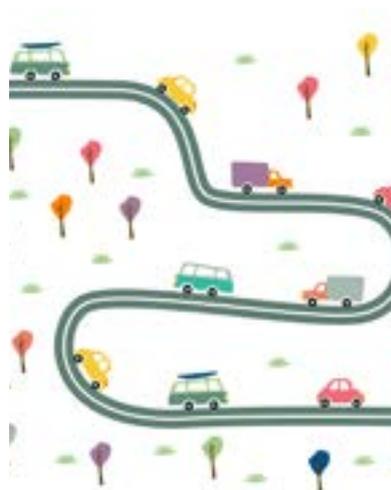
La Métropole étend l'interdiction à la circulation et au stationnement, à partir de l'été 2022, aux véhicules particuliers classés Crit'Air 5 ou non classés, sur le périmètre de la ZFE actuelle. Pour y voir clair, il s'agit des véhicules diesel qui ont plus de 20 ans, et des véhicules essence de plus de 23 ans. Pour la ville de Vénissieux, plus de 1 200 véhicules particuliers sont concernés, soit 4,1% du parc automobile communal.

La concertation publique sur la ZFE a été prolongée jusqu'au 5 mars prochain. J'invite une nouvelle fois, les Vénissiens à y participer activement, car il s'agit de recueillir les avis et les propositions des habitants de la métropole, sur le périmètre, sur les dérogations, les aides nécessaires, et les prochaines étapes de mise en œuvre de la ZFE. S'emparer de ce débat-là me paraît capital.

N'inventons pas un développement durable à géométrie variable. Les politiques de développement durable ne sauraient être dissociées des dimensions sociales et économiques des territoires auxquels elles sont destinées.

L'interdiction de circulation des véhicules les plus polluants va forcément créer un déséquilibre, et accroître les inégalités entre les catégories sociales et géographiques. Il ne faut pas qu'elle devienne synonyme de nouvelles exclusions. Pour appliquer une telle mesure, la condition sine qua non, c'est donc l'accompagnement social des habitants, à hauteur de leurs possibilités financières.

La ZFE est un élément de réponse pour l'amélioration de la qualité de l'air, dans le cadre d'une réflexion plus globale, à savoir le développement des transports en commun et



des modes doux, pour offrir aux habitants des solutions alternatives économiques, et adaptées aux besoins de déplacement. Nous devons donc continuer de parler aux Vénissiens, de les informer, de leur faire connaître les dispositifs d'aides et d'accompagnement, étape par étape, et sans précipitation.

Michèle PICARD - *Maire*

» La métropole va décider de l'interdiction en 2022 des véhicules particuliers CRIT'AIR 5 et plus, et c'est l'objet de notre avis pour ce conseil. Mais elle a aussi annoncé l'interdiction jusqu'au Crit'Air 2 d'ici 2026 en élargissant le périmètre de la ZFE.

Mais comment accompagner, vers l'achat de véhicules propres, nos concitoyens ayant des revenus bas, voire très bas, souvent précaires ? Comment ne pas tomber dans la discrimination, entre les habitants des villes populaires de l'est lyonnais et ceux de l'ouest, qui ont déjà commencé à remplacer leur anciens véhicules contre des SUV ou 4x4 hybrides, qui sont aussi, voire plus, polluants que certains essence ? Faut-il pousser au remplacement de tous les véhicules en forçant ainsi une forme d'obsolescence programmée ? Ou bien faut-il pousser au changement de mobilité avec notamment un développement plus rapide des transports en commun ?

On nous annonce des aides de toute part, Gouvernement, Région, Métropole... Ainsi, un habitant à revenu bas ou modeste pourrait acquérir un véhicule Crit'Air 1 pour 1000€ seulement, en remplacement de son crit'air 5 et +, à condition d'habiter ou de travailler dans le périmètre de la ZFE.

Pour l'instant, cela voudrait dire qu'un habitant des Minguettes travaillant dans la vallée de l'Ain n'y aurait pas droit, alors qu'il va rouler sur le périphérique et que tout le monde aurait intérêt à ce qu'il change son véhicule.

Si l'annonce des aides est positive, sa traduction en pratique dépendra aussi de l'accompagnement des habitants concernés. Pour les poids lourds et utilitaires interdits dans Lyon, un budget d'aides 3 M€ a été débloqué, mais il n'a été utilisé qu'à 20%. Pourquoi ?

Si nous voulons vraiment réussir cette transition des mobilités, il ne faut pas laisser au bord de la route tous ceux qui n'auront pas les moyens d'investir dans un véhicule propre. Il faut donc commencer par assurer le droit au transport en commun partout, et nous avons beaucoup à faire dans la métropole de Lyon, qui a 4 fois moins de station de métro que Barcelone !

Sinon nous allons créer deux sociétés différentes : celle des nantis de la mobilité et celle des laissés pour compte. Ce n'est pas la vision que nous avons pour notre avenir.

Jean-Maurice GAUTIN - *Adjoint au Maire*

PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Le Plan de Protection de l'Atmosphère vise à ramener les concentrations en polluants à un niveau inférieur aux valeurs limites afin de garantir le droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Un nouveau PPA définit la stratégie de l'État et de ses partenaires territoriaux pour améliorer la qualité de l'air pour la période 2022-2027.

Vénissieux est prête à s'engager dans la mise en place de cette phase 3 du PPA mais souhaiterait avoir un éclaircissement car rien dans ce PPA ne nous dit comment sont financées les actions qui sont proposées.



C'est le cas de l'impact des transports et notamment du fret routier, dont tout le monde dit qu'il faut le transférer sur le fret ferroviaire, mais dont personne ne dit comment il faut financer le contournement autoroutier de l'agglomération lyonnaise. Personne ne

dit non plus comment assurer la desserte ferroviaire des zones industrielles nombreuses dans le sud-est de l'agglomération, ni comment retrouver une offre de transport de marchandises efficace pour les entreprises. Il faudrait aussi faire le bilan de la privatisation de la SNCF qui date de plus de 20 ans pour les marchandises et dont le résultat a été un report modal sur le fret routier.

Christelle CHARREL - *Conseillère municipale*

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

La ville de Vénissieux a depuis 2006 un règlement local de publicité permettant d'adapter sur son territoire les règles nationales définies par le code de l'environnement. La compétence d'élaboration du RLP a ensuite été décentralisée à la Métropole.

Suite aux élections de 2020, le nouveau conseil de la métropole de Lyon a souhaité renforcer les orientations du RLP. Nous soutenons cette démarche pour un affichage sobre et harmonisé, qui vise à réduire la place de la publicité sur l'espace public.

Cependant l'affichage municipal qui informe les habitants des initiatives de la ville, qu'elles soient culturelles sportives, citoyennes, ne peut être considéré comme de la publicité. A ce jour, la ville effectue 19 campagnes d'affichage à l'année, la fête du sport et de la jeunesse, le Festival Essenti'Elles, Fêtes Escales, la journée vénissienne des métiers et de l'emploi, les assemblées des conseils de quartier, la fête de la solidarité, la semaine bleue, la semaine de la propreté, etc.

Nous demandons à ce que le projet de règlement tienne compte de la nature particulière de la communication municipale.

Yolande PEYTAVIN - *Adjointe au Maire*

BOISEMENT URBAIN

Face à la hausse des températures, est-il possible d'agir et de limiter les îlots de chaleur en ville ?

L'action pour le climat doit d'abord se situer au plan mondial, et l'urgence est de réduire drastiquement la production électrique à base de charbon et de gaz.

La Ville de Vénissieux s'engage à son niveau et met en place des actions d'aménagement pour créer des îlots de fraîcheur comme l'expérimentation d'un boisement urbain au parc de Pressensé qui avec 900 jeunes arbres et 30 espèces différentes constituera aussi un petit îlot de biodiversité.



Avec cette forêt urbaine, nous tenons nos engagements sur le volet environnemental. D'autres projets suivront pour avoir dans tous nos quartiers de nouveaux îlots de fraîcheur.

Murat YAZAR - *Conseiller municipal*

TRAVAUX AU CENTRE ROGER VAILLAND ET CRÈCHE «GRAINE D'EUGÉNIE»

Le Centre Social Roger Vailland et la crèche Graine d'Eugénie sont situés, au cœur du quartier des Minguettes dans des locaux mis à disposition par la ville. Ils sont gérés par l'association des centres sociaux des Minguettes qui redéfinit son nouveau projet social. Ce projet doit renforcer la participation des habitants à la vie de leur quartier et créer de nouvelles dynamiques.

Le diagnostic de territoire a fait émerger de forts besoins d'accueil du jeune enfant. Ainsi, la Ville et ses partenaires (Métropole, PMI et CAF du Rhône) ont décidé d'une extension de la capacité d'accueil de 17 places en passant de 25 existantes à 42 places.

Les travaux engagés permettront d'améliorer la qualité d'accueil et la réhabilitation inclura des travaux de mise en conformité énergétique et d'accessibilité.



L'engagement financier de la Ville, aux côtés de l'État et de la CAF, confortera cet outil indispensable des politiques sociales au cœur d'un grand quartier populaire.

Valérie TALBI - *Adjointe au Maire*

» Pour retrouver l'intégralité des interventions
<http://gec.venissieux.org/>

CONTRAT DE RELANCE DU LOGEMENT

Bien évidemment, nous remercions le gouvernement pour cette aide aux collectivités qui construisent des logements ... mais nous ne sommes pas dupes. Après le «quoi qu'il en coûte», le plan de relance est d'une nature beaucoup plus électorale !

Le logement est le parent pauvre des politiques publiques nationales depuis des années ! Et le logement social en particulier. C'est bien parce-que la politique du gouvernement a produit un coup d'arrêt à la construction, avant même le covid, qu'il tente au dernier moment de pousser les communes à signer des permis de construire, en espérant que cela se voit avant les présidentielles...

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*

FESTIVAL ESSENTI'ELLES 2022 CONCOURS PHOTO JEUNESSE

Le festival essenti'elles est un temps fort de notre politique en faveur des droits des femmes.

Nous déployons des actions de sensibilisation, notamment en direction de la jeunesse et en lien avec nos équipements polyvalents jeunes. C'est ainsi que la création de l'affiche du festival a été élaborée, entre filles et garçons réunis pour échanger, confronter leurs idées sur le thème du festival, sans tabou et avec une réelle implication.

Le service jeunesse propose également un concours photographique sur le thème « les clichés du genre ». Une manière supplémentaire de sensibiliser et de questionner les regards.

Véronique CALLUT - *Adjointe au Maire*

ÉQUIPEMENT POLYVALENT PYRAMIDE

Le projet d'équipement de proximité Pyramide, est un de nos engagements de mandat. Il marque une étape du nouveau programme de renouvellement urbain Minguettes-Clochettes et offrira aux usagers une bibliothèque, un équipement polyvalent jeunes (EPJ), une salle de quartier, un pôle ressources numériques. Des espaces extérieurs seront aménagés pour accompagner l'EPJ ainsi qu'un espace de lecture, relié à la bibliothèque.

Ce nouvel équipement de proximité s'inscrit dans notre politique jeunesse et dans notre stratégie de développement numérique. Ce sera le premier projet de la ville autour de l'impression 3D (fabrication d'objets par impression), le deuxième de l'agglomération dans un quartier politique de la ville.

C'est un appel à l'innovation et la création au cœur d'un quartier que nous transformons, non seulement par la rénovation urbaine, mais aussi en y installant des équipements de pointe, le cinéma, l'école de musique, et maintenant, ce pôle numérique.

Le numérique devient indispensable dans tous les secteurs et dans tous les métiers. Dès lors, se pose la question de l'inclusion. L'équipement Pyramide accueillera les usagers pour les accompagner dans une mission éducative et lutter contre la fracture numérique.

Nous sommes fiers de ce projet pour Vénissieux et sa jeunesse.

Bayrem BRAÏKI - *Adjoint au Maire*



» Pour découvrir le programme de Fabien Roussel

https://www.fabienrousseau2022.fr/le_programme



ECHOS

» GIRARD : au chaud dans ses pantoufles avec Zemmour

Nous avons compris depuis longtemps où était M. Girard sur l'échiquier politique : dans la case droite conservatrice tentée par l'extrême droite. C'est donc sans surprise que nous voyons notre élu d'opposition soutenir le candidat Eric Zemmour à l'élection présidentielle, dans un registre très pétainiste «Debout la France ! Travail, famille, patrie !». On l'a entendu souvent en conseil dénoncer la culture, la solidarité comme l'histoire du parti communiste. Il avait obtenu son investiture du vicomte De Villiers aux législatives de 2007. Il n'a jamais hésité à manifester aux côtés du FN et du GUD.